

25 085 000 \$ à cette fin, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation « C » relatif au secteur Chambéry.

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1405-5 modifiant le règlement 1405 autorisant l'exécution des travaux de construction des infrastructures du secteur Paul-Albert, et décrétant un emprunt de 25 085 000 \$ à cette fin, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation « C » relatif au secteur Chambéry.**

**AVIS DE MOTION...
2026-04-131**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1415-2

Monsieur David Malenfant donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1415-2 modifiant le Règlement 1415 autorisant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du boulevard Chambéry ainsi que la conception des ouvrages souterrains des compagnies d'utilités publiques desservant ce secteur, et décrétant un emprunt de 1 160 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation.**

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1415-2 modifiant le Règlement 1415 autorisant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction du boulevard Chambéry ainsi que la conception des ouvrages souterrains des compagnies d'utilités publiques desservant ce secteur, et décrétant un emprunt de 1 160 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation.**

**AVIS DE MOTION...
2026-04-132**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1432-3

Monsieur David Malenfant donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1432-3 modifiant le Règlement 1432 autorisant l'exécution des travaux de construction du boulevard Chambéry et décrétant un emprunt de 22 365 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre des bassins de taxation prévus audit règlement.**

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1432-3 modifiant le Règlement 1432 autorisant l'exécution des travaux de construction du boulevard Chambéry et décrétant un emprunt de 22 365 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre des bassins de taxation prévus audit règlement.**

**AVIS DE MOTION...
2026-04-133**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1472-2

Monsieur David Malenfant donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1472-2 modifiant le Règlement 1472 autorisant l'acquisition des terrains où seront aménagés, dans la section est du quartier Chambéry, un bassin de rétention et sa plaine de débordement, ainsi que des terrains devant constituer les trois (3) corridors boisés de ce quartier, et décrétant un emprunt de 2 900 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation prévu audit règlement.**

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1472-2 modifiant le Règlement 1472 autorisant l'acquisition des terrains où seront aménagés, dans la section est du quartier Chambéry, un bassin de rétention et sa plaine de débordement, ainsi que des terrains devant constituer les trois (3) corridors boisés de ce quartier, et décrétant un emprunt de 2 900 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation prévu audit règlement.**

AVIS DE MOTION...
2026-04-134

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1478-2

Monsieur David Malenfant donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1478-2 modifiant le Règlement 1478 autorisant l'exécution des travaux de construction du bassin de rétention et du poste de pompage pluvial, du poste de pompage sanitaire P2, du campanile et des enseignes signalétiques du « quartier Chambéry de Blainville », et décrétant un emprunt de 5 420 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation prévu audit règlement.**

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1478-2 modifiant le Règlement 1478 autorisant l'exécution des travaux de construction du bassin de rétention et du poste de pompage pluvial, du poste de pompage sanitaire P2, du campanile et des enseignes signalées tiques du « quartier Chambéry de Blainville », et décrétant un emprunt de 5 420 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre du bassin de taxation prévu audit règlement.**

AVIS DE MOTION...
2026-04-135

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1628-1

Monsieur David Malenfant donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1628-1 modifiant le Règlement 1628 autorisant des travaux de voirie, de construction d'une piste cyclable et d'aménagement du terre-plein sur le boulevard Chambéry, et un emprunt de 3 930 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre des bassins de taxation prévus audit règlement.**

Monsieur David Malenfant dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1628-1 modifiant le Règlement 1628 autorisant des travaux de voirie, de construction d'une piste cyclable et d'aménagement du terre-plein sur le boulevard Chambéry, et un emprunt de 3 930 000 \$ à ces fins, de façon à réviser le périmètre des bassins de taxation prévus audit règlement.**

AVIS DE MOTION...
2026-04-136

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1710

Monsieur Philippe Magnenat donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1710 autorisant le paiement de la quote-part de la Ville de Blainville dans le coût de réalisation des travaux d'entretien majeur à la station de surpression Côte-Sud, et décrétant un emprunt de 1 310 000 \$ à cette fin.**

Monsieur Philippe Magnenat dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1710 autorisant le paiement de la quote-part de la Ville de Blainville dans le coût de réalisation des travaux d'entretien majeur à la station de surpression Côte-Sud, et décrétant un emprunt de 1 310 000 \$ à cette fin.**

AVIS DE MOTION...
2026-04-137

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1711

Monsieur Patrick Marineau donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1711 décrétant des dépenses en immobilisation pour l'acquisition de véhicules et équipements lourds, et un emprunt de 3 810 000 \$ à cette fin.**

Monsieur Patrick Marineau dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1711 décrétant des dépenses en immobilisation pour l'acquisition de véhicules et équipements lourds, et un emprunt de 3 810 000 \$ à cette fin.**

AVIS DE MOTION...
2026-04-138

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1712

Madame Jade Laporte donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1712 décrétant des dépenses en immobilisation pour des travaux de réfection, d'amélioration et de construction de biens immobiliers, et un emprunt de 16 620 000 \$ à ces fins.**

Madame Jade Laporte dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1712 décrétant des dépenses en immobilisation pour des travaux de réfection, d'amélioration et de construction de biens immobiliers, et un emprunt de 16 620 000 \$ à ces fins.**

AVIS DE MOTION...
2026-04-139

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1713

Madame Michèle Murray donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1713 décrétant des dépenses en immobilisation pour des travaux de réfection et d'amélioration de parcs, de remplacement du réseau d'éclairage décoratif, d'ajout d'équipements de préemption sur des feux de circulation, de mise aux normes de bassins de rétention, des travaux visant à améliorer la sécurité aux abords des résidences pour aîné(e)s et des services professionnels, et un emprunt de 6 755 000 \$ à ces fins.**

Madame Michèle Murray dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1713 décrétant des dépenses en immobilisation pour des travaux de réfection et d'amélioration de parcs, de remplacement du réseau d'éclairage décoratif, d'ajout d'équipements de préemption sur des feux de circulation, de mise aux normes de bassins de rétention, des travaux visant à améliorer la sécurité aux abords des résidences pour aîné(e)s et des services professionnels, et un emprunt de 6 755 000 \$ à ces fins.**

RÉSOLUTION...
2026-04-140

APPROBATION – RÈGLEMENT 1378-7

ATTENDU QU'en date du 17 mars 2026, le *Projet de règlement 1378-7* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (la « *Loi* »);

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'approuver le *Règlement 1378-7 modifiant le Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-141

APPROBATION – RÈGLEMENT 1705

ATTENDU QU'en date du 17 mars 2026, le conseil municipal adoptait le *Projet de Règlement 1705*;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15;

ATTENDU QUE ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Jade Laporte et résolu d'approuver le *Règlement 1705 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer en tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-142

APPROBATION – RÈGLEMENT 1708

ATTENDU QU'en date du 17 mars 2026, le *Projet de règlement 1708* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'approuver le *Règlement 1708 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Blainville et de leur personnel de cabinet.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-143

**APPROBATION – SECOND PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-201 P2**

ATTENDU QU'en date du 17 mars 2026, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de Règlement 1418-201 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu ce jour à 19 h 15.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'approuver le *Second projet de Règlement 1418-201 P2 modifiant le Règlement 1418 de zonage.*

QUE ce second projet soit présenté aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire et qu'un résumé des objets du projet et des étapes à suivre pour faire une demande soit disponible au bureau des Services juridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-144

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT
DÉFI CITOYEN ZÉRO DÉCHET
DEUXIÈME ÉDITION**

Il est proposé par Madame Nathalie St-Laurent et résolu d'accepter la proposition de la **COOPÉRATIVE INCITA** pour le déploiement de la deuxième édition du programme *Défi citoyen zéro déchet*, au montant de **23 420,41 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire *05.900.65.000* (fonds de transition écologique).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-145

**ADHÉSION AU PROGRAMME ÉCO ÉNERGIE 360 DE LA
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lancé le programme Éco Énergie 360 qui vise la décarbonation et l'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux;

ATTENDU QUE dans le cadre du programme, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a pris connaissance du programme et qu'elle souhaite y participer.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nathalie St-Laurent et résolu d'autoriser le chef de division, environnement et transition écologique à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente d'autorisation de collecte de données, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-146

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
POUR UN PROJET DE REDÉVELOPPEMENT
LOT 1 907 303
775, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE
CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE SOMME D'ARGENT
POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX OU ESPACES
NATURELS**

ATTENDU QU'une demande de permis pour un projet de redéveloppement sur le lot **1 907 303** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le *Règlement 1418 de zonage* prévoit, comme condition pour la délivrance d'un permis de construction visant un projet d'intensification ou de nouvelles activités, la cession d'un terrain ou d'une servitude d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

ATTENDU QUE la superficie totale du site est de **7 856,5** mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'exiger comme condition d'approbation pour la délivrance du permis de construction visant un projet de redéveloppement sur le lot **1 907 303** du Cadastre du Québec, le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur du site, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1418 de zonage*.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire *05.810.10.000 (fonds des parcs)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-147

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
POUR UN PROJET DE REDÉVELOPPEMENT
LOT 1 907 578
750, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE
CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE SOMME D'ARGENT
POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX OU ESPACES
NATURELS**

ATTENDU QU'une demande pour un projet de redéveloppement sur le lot **1 907 578** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le *Règlement 1418 de zonage* prévoit, comme condition pour la délivrance d'un permis de construction visant un projet d'intensification ou de nouvelles activités, la cession d'un terrain ou d'une servitude d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

ATTENDU QUE la superficie totale du site est de **1 292,7** mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'exiger comme condition d'approbation pour la délivrance du permis de construction visant un projet de redéveloppement sur le lot **1 907 578** du Cadastre du Québec, le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur du site, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1418 de zonage*.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire *05.810.10.000 (fonds des parcs)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-148

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
DEMANDE 2026-00329
LOT 3 621 884
33, 27^E AVENUE OUEST
CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE SOMME D'ARGENT
POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX OU ESPACES
NATURELS

ATTENDU QU'une demande de permis de construction pour la construction d'un bâtiment résidentiel sur le lot **3 621 884** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le lot 3 621 884 du Cadastre du Québec résulte d'une opération cadastrale datée du 16 mars 2006 lors de laquelle seul le lot 3 621 885 du Cadastre du Québec a été mis en valeur;

ATTENDU QUE le *Règlement 1419 de lotissement* prévoit que le versement d'une somme d'argent pour fins de parcs, terrains de jeux ou d'espaces naturels est dans un tel cas suspendu jusqu'à ce qu'une demande de permis pour la construction d'un bâtiment soit présentée;

ATTENDU QUE la superficie totale du site est de **464,5** mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Jade Laporte et résolu d'exiger comme condition pour la délivrance du permis de construction visant la construction d'un bâtiment résidentiel sur le lot vacant **3 621 884** du Cadastre du Québec, le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur du site, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1419 de lotissement*.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire *05.810.10.000 (fonds des parcs)*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-149

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 24 MARS 2026

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **24 mars 2026** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-150

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 31 MARS 2026

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **31 mars 2026** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-151

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2026-00034
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL PROJETÉ
(PLUSIEURS OBJETS)
775, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE
(LOT 1 907 303)

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **26-03-05.1** du 31 mars 2026 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'accorder au lot **1 907 303** du Cadastre du Québec (*775, boulevard du Curé-Labelle - adresse projetée : 59, boulevard de la Seigneurie Ouest*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal :**

- Une proportion minimale de matériaux de parement extérieur de la classe 1 de 55 % pour les façades avant et latérale gauche, alors que le Règlement 1418 de zonage prescrit que tous les murs doivent être recouverts d'au moins 70 % de matériaux de la classe 1;
- Une proportion minimale de matériaux de parement extérieur de la classe 1 de 65 % pour la façade latérale droite, alors que le Règlement 1418 de zonage prescrit que tous les murs doivent être recouverts d'au moins 70 % de matériaux de la classe 1;
- Un plan angulaire arrière de 71 degrés, alors qu'au tableau des spécifications de la zone M-29, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, le plan angulaire arrière maximal prescrit est de 45 degrés.

QUE le *Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande du président, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-152

NOMINATION D'UN MEMBRE
AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'un poste de résident de la Ville au sein du Comité consultatif d'urbanisme est à combler;

ATTENDU QUE l'article 7 du *Règlement 1421 constituant le Comité consultatif d'urbanisme* prévoit la nomination de résidents de la municipalité au sein du Comité, pour des mandats de deux (2) ans chacun;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et résolu de nommer **M. Christian Mollé** comme membre du *Comité consultatif d'urbanisme* pour une période de deux (2) ans, soit du **17 mars 2026 au 17 mars 2028**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-153

**PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE – DEMANDES 2026-00013, 2026-00021, 2026-00024, 2026-00017, 2025-00157, 2026-00025, 2026-00032, 2026-00020, 2026-00023, 2026-00022, 2026-00010, 2026-00026, 2026-00031, 2026-00028 ET 2025-00029**

ATTENDU les recommandations du 24 mars 2026 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

PIIA – 2026-00013	750, boulevard du Curé-Labelle Nouvelle construction – Bâtiment mixte Recommandation C.C.U. 26-03-05.1 et plans (Annexe A)
PIIA – 2026-00021	62, rue de Chantemerle Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.2 et plans (Annexe B)
PIIA – 2026-00024	9, rue de Montjaj Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.3 et plans (Annexe C)
PIIA – 2026-00017	11, rue de Montjaj Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.4 et plans (Annexe D)
PIIA – 2025-00157	64, rue de Montjaj Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.5 et plans (Annexe E)
PIIA – 2026-00025	68, rue de Montjaj Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.6 et plans (Annexe F)
PIIA – 2026-00032	40, rue de Macornet Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.7 et plans (Annexe G)
PIIA – 2026-00020	42, rue de Boigne Modification du revêtement extérieur - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.8 et plans (Annexe H)
PIIA – 2026-00023	48, rue de Boigne Modification du revêtement extérieur - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.9 et plans (Annexe I)
PIIA – 2026-00022	50, rue de Boigne Modification du revêtement extérieur - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.10 et plans (Annexe J)
PIIA – 2026-00010	6, rue Brabançon Nouvelle construction – Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 26-03-05.11 et plans (Annexe K)
PIIA – 2026-00026	10, boulevard des Châteaux, local 105 BLACKBURN PILATES Nouvelle enseigne murale Recommandation C.C.U. 26-03-05.12 et plans (Annexe L)

RÉSOLUTION...
2026-04-155

PROJET INTÉGRÉ
DEMANDE PI – 2026-00035
NOUVELLE CONSTRUCTION ET
MODIFICATION À UN BÂTIMENT EXISTANT
HABITATION MULTIFAMILIALE
ET BÂTIMENT COMMERCIAL
59, BOULEVARD DE LA SEIGNEURIE OUEST ET
775, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE

ATTENDU QUE le projet intégré proposé, visant à permettre l'aménagement du site, ainsi que l'implantation d'une habitation multifamiliale de 5 étages, avec mezzanine et 80 logements au 59, boulevard de la Seigneurie Ouest et la modification d'un bâtiment commercial au 775, boulevard du Curé-Labelle, correspond aux objectifs et critères du *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

ATTENDU la recommandation **26-03-03.1** du 31 mars 2026 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'approuver les plans et les documents soumis dans le cadre de la demande **PI-2026-00035** pour le projet intégré, sujet aux conditions formulées à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans et documents sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et aux conditions additionnelles suivantes :

- Que les végétaux existants adjacents à l'aire d'entreposage temporaire des déchets soient conservés;
- Que la clôture de type «frost» avec lattes soit prolongée le long de la ligne latérale gauche et jusqu'à la limite arrière du bâtiment voisin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-156

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
CONSEILLER EN COMMUNICATIONS
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE L'EXPÉRIENCE
CITOYENNE

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu de confirmer l'embauche de **Monsieur Thomas Langevin** au poste-cadre permanent de « *conseiller en communications* » au Service des communications et de l'expérience citoyenne, à compter du 20 avril 2026, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation de six (6) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-157

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
TRAVAILLEUSE SOCIALE
SERVICE DE POLICE

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Marie-Ève Bourget** au poste permanent de « *travailleuse sociale* » au Service de police, rétroactivement au 6 avril 2026. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-158

**MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu d'accepter les modifications suivantes à la structure du **Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire** et d'approuver le nouvel organigramme, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- **Modification** du titre du poste-cadre de « chef de division – Centre récréoaquatique » par « **chef de division – loisirs et installations sportives** » qui relèvera du directeur adjoint du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire;
- **Création** d'un poste-cadre de « **régisseur aréna** » qui relèvera du chef de division aréna;
- **Modification** du lien hiérarchique des deux (2) postes-cadres de « **régisseur aréna** » qui relèveront dorénavant du chef de division – loisirs et installations sportives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-159

**MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU
SERVICE DE GÉNIE**

Il est proposé par Madame Nathalie St-Laurent et résolu d'accepter la modification suivante à la structure du **Service du Génie** et d'approuver le nouvel organigramme, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- **Création** d'un poste-cadre permanent de « **conseiller en gestion des actifs** » qui relèvera du directeur du Service du génie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-160

**MODIFICATION AUX STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DE
LA DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE ET DU SERVICE DES
COMMUNICATIONS ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE**

ATTENDU QU'un cabinet de la mairesse a été formé conformément aux articles 114.4 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

ATTENDU QUE des modifications doivent être conséquemment apportées aux organigrammes de la **Direction générale et mairie** et du **Service des communications et de l'expérience citoyenne**.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter les modifications suivantes aux structures de la **Direction générale et mairie** et du **Service des communications et de l'expérience citoyenne** et d'approuver les nouveaux organigrammes, lesquels sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante :

- **Modification** du titre du poste de « *conseiller aux communications à la Direction générale* », poste occupé par M. Yannick Proulx, par « **conseiller – Relations médias et affaires publiques** » et transfert du poste au Service des communications et de l'expérience citoyenne, et ce, rétroactivement au 5 janvier 2026;
- **Modification** du lien hiérarchique des deux (2) **agents aux communications** et du **technicien aux communications numériques** au Service des communications et de l'expérience citoyenne qui relèveront dorénavant des **conseillers en communications** qui se partageront les ressources, et ce, rétroactivement au 5 janvier 2026;

- **Création** d'un poste de « *conseiller principal en amélioration continue* » à la Direction générale et mairie, lequel relèvera de la directrice générale adjointe;
- **Abolition** du poste de « *conseiller stratégique et relations intergouvernementales* » à la direction générale et mairie, et ce, rétroactivement au 30 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-161

**PROLONGATION – REMPLACEMENT TEMPORAIRE
AU POSTE DE RÉGISSEUR VIE ASSOCIATIVE, COMMUNAUTAIRE
ET PLATEAUX SPORTIFS AU
SERVICE DES LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE
ET VIE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE par sa résolution 2024-05-244, adoptée lors de la séance ordinaire du 14 mai 2024, le conseil a confirmé la nomination de **M. Steeve Croteau** au poste-cadre de « *régisseur vie associative, communautaire et plateaux sportifs* » au Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, pour un remplacement temporaire du 14 mai 2024 au 1er mai 2026;

ATTENDU QU'il est requis de prolonger cette nomination afin que le poste soit comblé jusqu'au retour de la titulaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu de prolonger jusqu'au 14 novembre 2026, l'affectation de **M. Steeve Croteau** au poste-cadre de « *régisseur vie associative, communautaire et plateaux sportifs* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-162

**APPUI À LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE TERREBONNE POUR
L'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC – ÉTÉ 2029**

ATTENDU la tenue de la 63e Finale des Jeux du Québec – Été 2029;

ATTENDU la candidature de la **Ville de Terrebonne** pour devenir l'hôte de cette Finale;

ATTENDU QUE la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens de la municipalité;

ATTENDU l'impact positif qu'apporterait une Finale des Jeux du Québec sur le plan du développement social, culturel, et communautaire de la région;

ATTENDU QUE cet événement mettra en valeur la culture lanauoise, son dynamisme et ses artisans;

ATTENDU l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de la région de Lanaudière;

ATTENDU QUE la Finale des Jeux du Québec contribuerait au tourisme local et à une activité économique importante pour la région de Lanaudière.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et résolu d'appuyer la candidature de la **Ville de Terrebonne** pour l'obtention de la **Finale des jeux du Québec** à l'été 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-163

**AUTORISATION - PARTICIPATIONS D'ÉLUS
À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser les membres du conseil identifiés à l'Annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante à représenter la Ville aux différentes activités apparaissant à cette annexe et, le cas échéant, à ratifier ces participations.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée, le cas échéant, à rembourser aux membres du conseil leurs dépenses sur présentation des pièces justificatives et à approprier les dépenses liées à ces activités à même les postes budgétaires 02.110.00.305, 02.110.00.310 et 02.131.00.305.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-164

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU
COMITÉ EXÉCUTIF DU 5 MARS 2026**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu de prendre acte du dépôt par le greffier du procès-verbal de la séance ordinaire du **5 mars 2026** du Comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-165

**OCTROI DE SUBVENTIONS
ET AIDES FINANCIÈRES**

ATTENDU la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-166

**DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS
ET VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste des dépenses autorisées et des virements budgétaires effectués au cours du mois de **mars 2026** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-167

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2026-017
MONTAGE DE SYSTÈMES VÉHICULAIRES**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **ÉQUIPEMENT SH INC.** pour le montage de systèmes véhiculaires, au montant de **117 340,62 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *36 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-168

**RENOUVELLEMENT DE CONTRAT
DOSSIER DP2025-059
ACQUISITION DE VESTES PARE-BALLES**

ATTENDU QUE par sa résolution CE-2025-06-015 adoptée le 26 juin 2025, le comité exécutif acceptait la proposition de la compagnie PRE LABS INC. pour l'acquisition de vestes pare-balles, pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026;

ATTENDU QUE le contrat prévoit une option de renouvellement pouvant être exercée au choix de la Ville;

ATTENDU QUE le Service de police recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu de renouveler le contrat de la compagnie **PRE LABS INC.** pour l'acquisition de vestes pare-balles, pour la période du 1er août 2026 au 31 juillet 2027, au montant de **44 849,45 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.212.02.650.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-169

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
DOSSIER DP2026-029
ENTRETIEN DES TERRAINS SYNTHÉTIQUES**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la proposition de la compagnie **PELOUSE SANTÉ INC.** pour l'entretien des terrains synthétiques, incluant l'option de l'épandage de granules, pour la période du 4 mai 2026 au 15 octobre 2026, au montant de **16 383,94 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.746.00.541.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-170

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2026-015-CQ
PROGRAMME ANNUEL DE RÉFECTION DES CHAUSSÉES – PHASE
2 - INGÉNIERIE – CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES MATÉRIAUX**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **SOLMATECH INC.**, pour le contrôle de la qualité et des matériaux dans le cadre du programme annuel de réfection des chaussées - phase 2, au montant de **109 884,60 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1701.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-171

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2026-020-CQ
ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD MICHEL-BOHEC ENTRE LA
SORTIE 28 ET LA VILLE DE MIRABEL
INGÉNIERIE – CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES MATÉRIAUX

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la firme **SOLMATECH INC.** pour le contrôle de la qualité et des matériaux, dans le cadre des travaux d'élargissement du boulevard Michel-Bohec, entre la sortie 28 et la Ville de Mirabel, au montant de **78 510,31\$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1701.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-172

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2026-014 P
FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SUR DEUX
CHÂSSIS-CABINES 10 ROUES

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PHIL LAROCHELLE ÉQUIPEMENT INC.** pour la fourniture et l'installation d'équipements sur deux (2) châssis-cabines 10 roues, au montant de **449 831,18 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1692.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-173

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2026-018 P
PARC BLAINVILLE – CORRECTIFS TERRAIN DE BASEBALL 2

Il est proposé par Madame Marie-Claude Collin et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LANCO AMÉNAGEMENT INC.** pour les travaux correctifs du terrain de baseball midget, situé dans le parc Blainville, au montant de **344 033,94 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1645.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-174

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2026-003 P
TRAVAUX DE RÉFECTION DE
TROTTOIRS ET BORDURES
ANNÉE 2026

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **MONTRÉAL SCELLANT INC.** pour les travaux de réfection de trottoirs et bordures, pour la période du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2027, au montant de **177 061,50\$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-175

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2025-020 P
NOUVELLE PISTE CYCLABLE ENTRE LE RUISSEAU GOHIER ET LA
RUE GILLES-VIGNEAULT**

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **CONSTRUCTION G-NESIS INC.** pour les travaux d'aménagement d'une nouvelle piste cyclable entre le ruisseau Gohier et la rue Gilles-Vigneault sur le boulevard Michèle-Bohec, au montant de **748 334,33 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1701.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-176

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE
CHEF DE DIVISION – COMPTABILITÉ
SERVICE DES FINANCES**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de confirmer l'embauche de **Mme Stéphanie Emond** au poste-cadre permanent de « *chef de division – comptabilité* » au Service des finances, à compter du 4 mai 2026, et ce, conditionnellement à la réussite de sa période de probation de *six (6) mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2026-04-177

**FRONT COMMUN POUR LA SÉCURITÉ
DE L'AUTOROUTE 50**

ATTENDU QUE l'Autoroute 50 constitue un corridor routier essentiel entre les Laurentides et l'Outaouais, indispensable aux déplacements quotidiens de milliers de citoyennes et de citoyens ainsi qu'au bon fonctionnement des activités économiques, sociales et institutionnelles;

ATTENDU QUE depuis de nombreuses années, l'Autoroute 50 présente un niveau de dangerosité préoccupant, illustré par la répétition des collisions, les pertes de vie et les blessures graves, et que des rapports de coroner ont explicitement conclu que la configuration actuelle de l'autoroute est un facteur déterminant dans ces événements tragiques;

ATTENDU QUE depuis le début de l'année 2026, on recense déjà un nombre inquiétant de collisions graves ou mortelles et que les statistiques des dernières années font état d'une moyenne annuelle avoisinant 800 accidents, incluant près d'une dizaine de décès;

ATTENDU QUE derrière ces chiffres se trouvent des familles brisées, des personnes lourdement blessées, des premiers répondants éprouvés et des communautés entières affectées par l'insécurité persistante de cette infrastructure;

ATTENDU QUE l'ajout de l'Autoroute 50 au plus récent Plan québécois des infrastructures (PIQ) n'a pas entraîné les avancées attendues, les travaux progressant à un rythme beaucoup trop lent, ce qui demeure inacceptable et incompréhensible compte tenu des décès évitables qui continuent de survenir;

ATTENDU QUE cet enjeu dépasse largement les frontières d'une seule communauté, affectant plusieurs villes issues de différentes régions administratives, de même que les nombreux travailleurs et touristes qui circulent chaque jour sur l'Autoroute 50;

ATTENDU QUE la sécurité de l'Autoroute 50 constitue un enjeu régional majeur nécessitant une mobilisation concertée et un message clair adressé au gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et résolu :

QUE la Ville de Blainville se joigne officiellement à un front commun régional visant à exiger du gouvernement du Québec la mise en place immédiate de mesures de sécurité temporaires d'ici à la réalisation complète de l'élargissement à quatre voies annoncées par le gouvernement en 2022;

QUE ce front commun demande au gouvernement un plan d'action clair accompagné d'un échéancier accéléré pour :

- l'installation rapide de glissières de sécurité sur les tronçons identifiés comme prioritaires;
- la mise en œuvre de mesures de réduction des risques (ex.: réduction de vitesse, interdiction de dépassement, signalisation renforcée, interventions policières accrues);

QUE la Ville de Blainville réaffirme que la sécurité sur l'Autoroute 50 constitue une priorité régionale urgente et qu'elle doit être traitée comme telle par le gouvernement du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

RÉSOLUTION...
2026-04-178

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Michèle Murray et résolu que la séance soit levée à 21 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Liza Poulin

MAIRESSE

(S) Manon Lafontaine

GREFFIÈRE ADJOINTE